027-212700561-20221003-DAJ-DEC-22-256-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022 Publication : 04/10/2022



DECISION N° 123-2022

Portant validation du devis de la société INMAC-WSTORE pour le stockage des sauvegardes du système d'information

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu le devis de la société Inmac-wstore en date du 06/09/2022 pour le stockage des sauvegardes de l'ensemble des serveurs des systèmes d'information.

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée;

Considérant que la proposition de la société Inmac-wstore est économiquement la plus avantageuse;

DECIDE:

De valider le devis de Inmac-wstore pour le stockage des sauvegardes de l'ensemble des serveurs des systèmes d'information, d'un montant de 6327.02 € HT.